



Audience Dasen du 30 juin 2017

Les élu-es du SNUipp-FSU avaient tenu à rencontrer Monsieur le Dasen pour aborder un certain nombre de points en cette fin d'année.

1) Les rythmes scolaires dans le département :

Le Dasen nous informe que la procédure de vote par les Conseils d'écoles est terminée et qu'il va envoyer dans la journée une information aux maires pour accorder les dérogations. Pour la rentrée de septembre, 82 communes passeront aux 4 jours, ce qui représente 91 écoles (cf pièce jointe). Ces communes sont concentrées dans le nord du département et sont essentiellement des communes rurales. La question du financement des activités et de la ressource humaine nécessaire est très certainement à l'origine des demandes de ces communes.

Nous avons vérifié auprès du Dasen que pour toutes ces communes, il y avait bien accord majoritaire du conseil d'école. Ce qui a priori a bien été le cas.

2) La carte scolaire pour la rentrée 2017 :

Au vu des annonces faites par le ministère et en amont du CTSD, nous avons voulu faire le point sur la mise en place des CP à 12 et le maintien des PDMQDC. Il s'avère qu'en REP+ le choix a été fait de prendre sur des moyens supplémentaires pour les dédoublements des CP (Volga et Guillevic). Quant aux écoles de REP, la proposition a été faite aux collègues d'effectuer ou non ce dédoublement avec le PDMQDC. Certaines équipes ont refusé souhaitant garder le fonctionnement avec le maître surnuméraire, d'autres ont accepté.

3) L'évaluation et l'accompagnement des enseignant-es à la rentrée 2017 :

Nous avons voulu faire le point sur les inspections aux 6^e et 8^e échelons qui devaient avoir lieu cette année afin que les collègues bénéficient d'un avancement l'année prochaine. Les notes doivent être arrêtées au 31 août mais il semblerait que toutes ces inspections n'aient pas été faites. Le Dasen n'est pas en mesure de nous répondre mais va se renseigner afin qu'aucun personnel ne soit lésé. Nous l'avons interrogé également sur le changement de missions des IEN à la rentrée : accompagnement individuel et collectif des équipes. Pour l'instant, il ne peut nous renseigner, la réflexion n'est pas assez avancée sur le plan académique.

4) La tenue des instances :

Nous avons tenu à rappeler au Dasen que les groupes de travail se devaient d'être à l'image des instances en terme de représentativité. Ce qui n'est pas toujours le cas. La FSU et le SNUipp sont majoritaires dans les instances (6 élu-es sur 10), cela doit aussi être le cas lors des groupes de travail issus des instances.

Point divers : nous avons abordé avec la chef de division la procédure pour les PES nommés dans le département.

Cf article sur notre site : <http://35.snuipp.fr/spip.php?article2758>